Envoyé en préfecture le 09/10/2025
Reçu en préfecture le 09/10/2025
Publié le 09/10/2025
ID : 022-200067981-20250930-DEL2025_09_207-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 30 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 30 septembre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOUILLENNEC Rachel ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; *CORBEL Samuel (suppléant)* ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; *TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

LE BIANIC Yvon à LE MEAUX Vincent ; LE GOFF Yannick à LE GAOUYAT Samuel ; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoit ; LOZAC'H Claude à CLEC'H Vincent ; MOURET Patricia à PRIGENT Christian ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BOULANGER Servane ; BREZELLEC Marcel ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHARLES Olivier ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; GOUAULT Jacky ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE MARREC François ; LE MOIGNE Yvon ; LE VAILLANT Gilbert ; PIRIOU Claude ; PRIGENT Jean-Yvon ; RASLE-ROCHE Morgan ; QUENET Michel ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice :	**88 Titulaires - 43 suppléants**
Présents	57
Procurations	08
Votants	**65**
Absents	23

Date d'envoi de la convocation : mercredi 24 septembre 2025
Secrétaire de séance Dominique PARISCOAT

Envoyé en préfecture le 09/10/2025
Reçu en préfecture le 09/10/2025
Publié le 09/10/2025
ID : 022-200067981-20250930-DEL2025_09_207-DE

Délibération

DEL2025-09-207 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : ACQUISITION D'UN TERRAIN - PROLONGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE GOASMEUR A PAIMPOL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil d'Agglomération, de l'élection du Président, des Vice-président(e)s et conseiller(e)s délégué(e)s du 16 juillet 2020 ;

Vu le Projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération affirmant dans son engagement n°1 son souhait de « Maîtriser le foncier » ;

Vu le Projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération affirmant dans son engagement n°3 son souhait de « Stimuler la responsabilité sociétale des entreprises et accompagner leur développement endogène » ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Guingamp-Paimpol Agglomération approuvé le 12 décembre 2023 ;

Vu l'avis du pôle d'évaluation domaniale émis en date du 29 novembre 2024 et établissant la valeur vénale du terrain à 27,50 € HT le mètre carré ;

Considérant le courrier de Guingamp-Paimpol Agglomération référencé n°2025/PLG/NC/N°014, en date du 17 février 2025, proposant une acquisition amiable au prix de 27,50 € HT/m² aux coindivisaires du terrain désigné ci-après :

DESIGNATION : COMMUNE DE PAIMPOL
Terrain d'une superficie d'environ 19 200 m² environ (surface exacte à délimiter par document d'arpentage) s'inscrivant dans le prolongement de la zone d'activités de Goasmeur et correspondant aux parcelles suivantes :

Section	Numéro	Adresse	Superficie
ZM	166	LE LIORS	44 a 76 ca
ZM	1p	CLOS	1 ha 38 a 74 ca environ
ZM	2p	CLOS	8 a 50 ca environ

Considérant les accords de principe des coindivisaires du présent terrain reçus le 03 mars 2025 et le 21 juillet 2025 ;

Considérant que les frais de géomètre, ainsi que les frais d'actes, droits, taxes et honoraires seront à la charge de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

Envoyé en préfecture le 09/10/2025
Reçu en préfecture le 09/10/2025
Publié le 09/10/2025
ID : 022-200067981-20250930-DEL2025_09_207-DE

Délibération

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Autorise l'acquisition du terrain situé dans le prolongement de la zone d'activités de Goasmeur au prix de 27,50 € HT/m² soit, pour un terrain de 19 200 m², un montant total de 528 000 € HT, hors frais de géomètre et frais d'acte ;
- Donne tout pouvoir au Président ou à son représentant pour signer toutes pièces qui s'y rapportent ainsi que plus généralement faire le nécessaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

Le Secrétaire de séance,
Dominique PARISCOAT